

Résumé CR du CA du 22/05/2026

Après adoption du CR du CA du 27 mars, un point est fait par Michel sur les adhésions et la trésorerie. Actuellement 154 adhérents cette saison et 3885€ de solde mais il reste encore quelques dépenses.

Michel prépare le calendrier des parties libres pour juin, juillet et août. Un roulement pour la préparation des tournois est prévu. Il est discuté la possibilité d'inscription des joueurs à nos tournois sur le site de la FFB tout en maintenant l'inscription sur le blog.

Marcel se rend à la réunion du 16/06 salle Molière pour la réservation des salles de l'espace culturel la saison prochaine. L'avis est demandé sur la possibilité de participer au championnat de France des écoles de bridge spécifique au 1^{ère} et seconde année. L'option n'est pas retenue.

Un bref retour est fait sur les points marquants abordés lors de la réunion du Comité de district. Il faudra prévoir une augmentation du prélèvement sur les droits de tables. Avec la diminution de la participation aux tournois (environ 15% sur l'année) et cette augmentation, ainsi que la participation du SRBC pour l'achat des licences des 2^{èmes} années, nous envisageons une augmentation du droit de table qui sera proposé lors de l'AG.

Afin de pouvoir s'équiper d'un terminal de paiement électronique, permettant le paiement par carte bleue, une demande de N° SIRET est prévue pour le SRBC.

Pour la préparation de l'AG, Fabienne, Dominique et Jean Philippe sont en fin de mandat. Michel et Philippe quittent le CA. Il y aura donc 4 postes vacants sur les 12 prévus. Merci aux bonnes volontés de proposer leur candidature pour l'AG.

Il n'y aura plus de participation financière pour l'interclub car cette compétition a vu ses modalités changer avec formation d'équipes comprenant des joueurs issus de clubs différents.

Un débat s'engage pointant la lassitude des membres du CA portant sur l'installation de la salle et du goûter lors de nos tournois, effectués par les mêmes personnes qui essuient en suppléments des remarques provenant de rares joueurs peu respectueux. Un mail sera envoyé afin de rappeler les règles prévues par l'article 13 du Règlement Intérieur.

Michel nous informe de son absence lors de l'AG et du marathon pour raison de santé. Nous le regrettons et lui souhaitons un prompt rétablissement.

Yves sera absent au marathon qui aura lieu le 5 juillet. Il est prévu 2 tournois de 20 dames l'un de 9h30 à 12h30 et l'autre de 14h30 à 17h séparés d'un repas et terminé par le verre de l'amitié. L'inscription est ouverte à tous pour un montant de 25€ et sera bientôt en ligne. Le nombre de paires est limité à 40.

Etayé de l'avis de Christian Trainoir, arbitre fédéral responsable de l'arbitrage au Comité de Bretagne, un échange est engagé portant sur les procédures d'arbitrage lors de non-respect de la loi 73 concernant les communications entre partenaires et plus particulièrement sur les conventions, alertes et leurs explications. Un mail sera adressé à tous pour rappeler les règles lors d'utilisation de conventions particulières.

Notre société d'hébergement du site et du blog augmente ses tarifs. Il est décidé de maintenir notre « partenariat ». Marcel répondra au mail.

Une formation Excel est proposée afin de continuer d'utiliser l'énorme travail de Michel pour le suivi des entrées et sorties de la comptabilité analytique.

Le forum des associations aura lieu le 29 août. De nouveaux kits de communication ont été demandés à la FFB et l'inscription sera adressée par JPhilippe.

Le 26 septembre à Pléneuf Val André a lieu une Assemblée Générale Elective du Comité de Bretagne avec appel à candidature que nous recevrons début juin et qui vous sera communiqué.

Le programme de formation gratuite pour les bénévoles d'association de la fédération des familles rurales est présenté pour inscription si certains membres sont intéressés.

Un rappel est fait concernant la mobilisation de bénévoles pour la fête des Lacs les 17,18,19 juillet afin d'inviter les personnes intéressées à rejoindre cette édition.

La date du prochain CA est fixée au 10 juillet à 10h.